



Rencontres de la MFI – 23 juin 2011

Les voies d'accès aux emplois de l'ONU

Le système des Nations Unies propose diverses catégories d'emplois de cadres, « administrateurs » ou « professionnels », dans des secteurs très diversifiés, pour des postes à durée variable et à des niveaux hiérarchiques différents, de cadre débutant à directeur. Ces postes sont répartis presque partout dans le monde, soit au siège des organisations, soit sur le terrain.

Différentes possibilités s'offrent aux candidats français pour accéder aux emplois de l'ONU :

- En répondant directement aux offres publiées en ligne :
 - soit sur le site de l'ONU dédié au recrutement careers.un.org
 - soit sur le site des agences spécialisées et des programmes de l'ONU (HCR, PNUD, etc...)

Il s'agit de **la voie d'accès la plus courante à une carrière internationale**: des milliers d'offres sont publiées chaque année dans tous les secteurs et à tous les niveaux de carrière.

Les postes proposés correspondent à des **contrats à durée limitée** et ne garantissent pas une carrière continue au sein des Nations Unies. Ils font l'objet d'une description détaillée sous forme de fiches indiquant la nature des fonctions, la formation, l'expérience et les compétences requises.

Les procédures de recrutement sont souvent longues (plusieurs étapes pouvant aller jusqu'à 6 mois, voire un an) en raison principalement du **nombre important des candidatures**.

→ **La MFI propose sur son site Internet un moteur de recherche des emplois vacants dans l'ensemble des organisations internationales, une rubrique "actualités" ainsi qu'une série de conseils destinés à aider les candidats dans leurs démarches :** www.diplomatie.gouv.fr/mfi

- En se présentant à l'un des concours organisés par l'ONU :

La voie du « **concours national de recrutement** », qui pourvoit à des postes d'administrateurs débutants, est ouverte à des candidats diplômés de l'enseignement supérieur âgés de **moins de 32 ans** à la fin de l'année du concours.

Ce concours annuel, qui vise à maintenir un équilibre entre les nationalités, est **rarement accessible à nos compatriotes**, généralement en situation de surreprésentation au sein des Nations Unies. **Exceptionnellement, la France figure en 2011** au nombre des Etats membres dont les ressortissants sont admis à se présenter à ce concours.

Après une première sélection sur dossier, les candidats subiront les épreuves écrites le 7 décembre. Les entretiens d'admission seront organisés au printemps 2012. Quatre spécialités sont concernées cette année : administration, questions humanitaires, statistiques et communication.

→ **Plus d'informations sur le site** careers.un.org

D'autres concours spécialisés (fonctions linguistiques) ont lieu régulièrement ainsi que des concours pour les postes d'agents des services généraux, qui sont organisés directement sur place par les agences et bureaux concernés, sans condition de nationalité.

- En se portant candidat au programme « des jeunes experts associés » (JEA/JPO)

Depuis 1978, la France est partie à ce programme. Chaque année, **une vingtaine de jeunes experts français âgés de 25 à 30 ans, titulaires de diplômes de niveau Master et disposant d'au minimum 2 années d'expérience professionnelle** se voient offrir la possibilité d'acquérir ou de développer une expérience internationale pendant deux ans. Cette période doit être mise à profit par le jeune expert, s'il souhaite intégrer une organisation internationale, pour faire la preuve de ses compétences et nouer des contacts utiles.

Le ministère des Affaires étrangères et européennes décide annuellement des postes à financer parmi ceux proposés par les organisations internationales. Pour chacun de ces postes, la Mission des Fonctionnaires Internationaux auditionne, à la suite d'une première sélection sur dossier, un nombre restreint de personnes qui ont répondu à l'appel à candidatures et dont le profil paraît le plus pertinent au regard de la fiche de poste publiée. A la suite de ces entretiens, une liste de trois ou quatre postulants est communiquée à l'organisation concernée, qui reste souveraine en matière de recrutement, pour le choix final.

→ **Plus d'informations sur le site** www.diplomatie.gouv.fr/mfi

- En s'inscrivant au programme des volontaires des Nations Unies (VNU)

Le Programme des VNU, géré par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) mobilise près de 8 000 volontaires du monde entier oeuvrant, dans 130 pays, à des projets d'aide au développement et dans les opérations de maintien de la paix. .

Selon l'esprit de ce programme, Les VNU « consacrent au moins six mois de leur vie à aider les autres ». **Être volontaire VNU n'est pas une carrière en soi** (le service est limité à huit ans), ni une voie automatique pour accéder à un emploi au sein des Nations Unies. L'indemnité versée au VNU est d'un montant peu élevé. Les VNU sont **sélectionnés à partir du vivier des candidats qui se sont inscrits au programme.**

→ **Plus d'informations sur le site** www.unv.org